



SOISY *infos*

Éditorial

Bonne année à Toutes et à Tous !



© D.R.

Vous observerez une nouvelle pagination de cette lettre mensuelle. En effet, consécutivement à un acharnement procédurier, les minoritaires socialistes ont obtenu des tribunaux l'insertion de quelques lignes dans ce document

d'informations municipales. On ne commente pas une décision de justice, mais je reste persuadé que la propagande ne doit pas être de mise dans nos publications. Les agissements, les propos des élus comme de certains colistiers de la liste socialiste ne sont rien d'autre que misérables. Ils sont autant d'atteintes calomnieuses à l'honnêteté que à l'intelligence du maire que je suis et qui s'applique, chaque jour, à être le maire que j'aimerais avoir si je ne l'étais pas moi-même. Plus de la moitié des attaques en justice que le service contentieux de votre commune doit traiter est le fait des élus minoritaires socialistes ou de leurs colistiers !

Mais ces suspicions malades de turpitudes supposées ne distrairont pas l'équipe municipale « Soisy-Avenir » que j'ai la chance d'animer, de ses objectifs prioritaires : Soisy, notre commune, et ses habitants, les Soiséennes et les Soiséens.

C'est ainsi que nous continuons à pratiquer une politique économe des deniers publics. Alors que notre commune s'équipe encore, que ses services fonctionnent avec l'amabilité, la compétence et l'efficacité que vous connaissez, je serai au mois de mars prochain, pour la neuvième année consécutive, en mesure de proposer à votre Conseil municipal de ne pas modifier les taux d'imposition communaux : 9 ans sans augmentation des impôts ! Qui dit mieux ?

Comme le notent les représentants de l'Etat : la commune de Soisy est tenue, et bien tenue.

Une ville accueillante, agréable, vivante pour Toutes et pour Tous. Des actions qui font progresser la qualité de vie dans tous les quartiers marqueront, cette année encore, la « feuille de route » de votre équipe municipale.

C'est pourquoi je peux, très sincèrement souhaiter à chacune et chacun d'entre vous une excellente année à Soisy-sous-Montmorency. Que 2017 vous garde en bonne santé et vous apporte bonheur et prospérité !

Bonne année à Toutes et à Tous !

Luc Strehaiano
Votre Maire

Actualités

La ligne « Soisybus » se rénove !

Créée à l'origine du réseau de bus Valmy en 2000, la ligne de bus n°33 « Soisybus » a été actualisée pour répondre à vos besoins de mobilité sur Soisy-sous-Montmorency.

Un service de bus pour tous, mieux adapté aux besoins des usagers et assurant plus de dessertes !



© D.R.

Soisybus est une ligne de bus ouverte à tous qui fonctionne intra-muros, facilitant ainsi vos petits déplacements en ville. Elle est accessible sur présentation de tous types de titres de transport en usage en Ile-de-France : ticket T+, forfaits Navigo, Améthyste, Imagin'R etc. Mobilité réduite, poussette ou fauteuil roulant, ce bus est adapté à vos contraintes grâce à une suspension pneumatique et un plancher bas.

Soisybus est LE service de bus de proximité ! Grâce à une meilleure desserte, il vous amène, en journée, en semaine, au plus proche des centres d'intérêt de votre commune : les commerces, le marché, l'Hôtel de Ville, les résidences Le Boisquillon et Edmond Dobler, le foyer Lucie Raviol, la crèche collective, l'Espace nautique « la Vague », Les Noël's, la gare SNCF champ de courses et bientôt votre futur espace culturel.

Adapté à la circulation en ville, Soisybus est un micro bus offrant 22 places dont 9 assises. Confortable, il s'insère facilement dans la circulation et bénéficie d'une isolation acoustique et d'une climatisation.

Enfin, en ces temps, il est utile de le souligner : la ligne Soisybus aura été renouvelée sans surcoût pour vos impôts.

Alors, pour vos déplacements, n'hésitez pas à emprunter le réseau de bus Valmy et faites signe au chauffeur pour signaler votre montée. Bon voyage à tous !

Sommaire

- ◆ Citoyenneté : Recensement 2017 : on compte sur vous ! p. 2
- ◆ Développement durable :
La chasse au gaspillage alimentaire est ouverte ! p. 3
- ◆ Culture : Impression'art p. 4

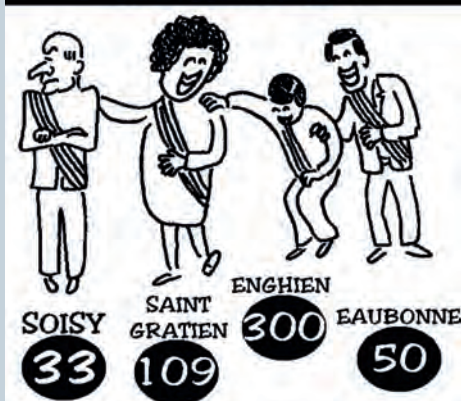
Expressions des élus minoritaires

Petite annonce : recherche centre ville de Soisy

7500m² de terrains en centre-ville ont été vendus pour construire une résidence services seniors, alors que nous avons l'unique occasion de redynamiser notre « cœur de ville ». Luc Strehaiano a déclaré que notre centre-ville était « une référence pour les élus d'Enghien, de Saint-Gratien et d'Eaubonne ». Selon lui, « ils seraient venus à plusieurs reprises voir la politique que nous menions en matière de commerces de proximité, afin de l'appliquer dans leurs communes ». Nous nous demandons toujours : dans quelle réalité vit-il ?

Laura Bérot, Frank Morot-Sir,
Caroline Baas, Salim Hocini
contact@soisypourtous.fr

Commerces de proximité en centre-ville



Bonne année ?

Pour que cette année 2017 soit bonne et porteuse d'espoir comme nous le souhaitons tous, il faudrait donc qu'elle soit l'année du renoncement à l'avenue du Parisis (BIP) qui couperait Soisy en deux, au centre commercial Europacity de Gonesse, à l'aéroport Notre-Dame-des-Landes, et à tous les grands projets inutiles et nocifs. La fatalité n'est pas inéluctable, un jour la raison l'emportera !

François Delcombre
Soisy alternative et solidaire

Article non transmis.

Amédée Desrivières
Soisy Demain

Citoyenneté

Recensement 2017 : on compte sur vous !

Mesurer la population vivant sur notre territoire communal, afin de mieux s'adapter à ses besoins, tel est l'objectif du recensement annuel de la population organisé à Soisy. A l'initiative de l'INSEE, en partenariat avec la Ville, 8% des Soiséens seront recensés du 19 janvier au 25 février.



© D.R.

Concrètement, si vous êtes concernés par ce recensement 2017, Un agent recenseur vous rendra visite et vous déposera les questionnaires de recensement. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant ; pour plus de sécurité, n'hésitez pas à la lui demander. Vous lirez et remplirez les documents qui vous auront été remis. L'agent recenseur reviendra les récupérer avant le 25 février. Il vous aidera à les remplir si vous le souhaitez.

L'agent recenseur remettra aux enquêtés deux questionnaires différents : le premier,

intitulé feuille de logement, comporte des questions relatives aux caractéristiques et au confort du logement. L'agent recenseur dépose une « feuille de logement » par logement ; le second, le bulletin individuel, comprend des questions s'articulant autour de l'âge, du lieu de naissance, de la nationalité, du niveau d'études, du lieu de résidence et de l'activité professionnelle. L'agent dépose un bulletin individuel par personne vivant dans le logement.

Ces deux questionnaires sont accompagnés d'une notice d'information sur le recensement. Pour gagner du temps, vous pourrez si vous le souhaitez compléter vos questionnaires en ligne, sur le-recensement-et-moi.fr, l'agent recenseur vous remettra alors vos codes personnels.

En ligne ou sur papier, sachez que toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Participer au recensement est un acte civique ! Aux termes de la loi du 7 janvier 1951 modifiée, c'est également une obligation !

Pour tous renseignements :

Service Recensement au 01 34 05 20 51 - www.insee.fr

Journées Portes Ouvertes à l'Institut des Métiers de l'Artisanat du Val d'Oise

L'artisanat est le 1^{er} employeur de France avec près de 100 000 embauches par an ! Rejoignez, vous aussi, un secteur qui recrute !

L'IMA 95 forme chaque année plus de 1500 apprentis dans 10 métiers différents, du CAP au BTS :

- IMA de Villiers le Bel : boulangerie, pâtisserie, cuisine, restauration (service en salle), mécanique et carrosserie automobile, peinture en carrosserie, coiffure et vente.

43 Avenue Pierre Sépard
95400 Villiers Le Bel

- IMA de Cergy : cuisine et restauration (service en salle)
1 Avenue du Parc
95015 Cergy

- IMA d'Eaubonne :
coiffure, esthétique et vente
18 Rue des Bouquinilles
95600 Eaubonne

Toutes les formations sont gratuites et rémunérées. Elles sont accessibles pour les jeunes de 15 à 25 ans, en alternance entre le CFA et l'entreprise d'accueil. L'avantage : une formation courte, concrète et professionnalisante.
**Journées portes ouvertes :
les 25 janvier et 18 mars de 9h à 17h.**

Renseignements : www.ima95.fr



© D.R.

La chasse au gaspillage alimentaire est ouverte !



Les bonnes résolutions se prenant le plus souvent en début d'année, pourquoi ne pas commencer 2017 avec une résolution durable : trier attentivement, collecter et adopter des gestes éco-responsables. Voilà un engagement que de nombreux citoyens appliquent désormais spontanément.

Et pour être plus vertueux, la chasse au gaspillage alimentaire se déploie cette année au plus près des jeunes et de la restauration scolaire.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Selon les études récentes menées par l'ADEME, 120 grammes de nourriture sont gaspillés en moyenne par élève et par repas en France soit 1 repas gaspillé pour 3 consommés.

Il n'y a pas meilleur moyen de sensibiliser les enfants à cette cause qu'en les amenant à devenir eux-mêmes des acteurs de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

A titre expérimental, depuis le début du mois de décembre, les enfants du centre de loisirs André Normand font la chasse au gaspi ! Durant cette période de sensibilisation de 4 mois, des volontaires de l'association Unis Cité interviennent tous les mercredis en présence d'un animateur et d'un référent ville, pour sensibiliser les enfants avec l'aide du service de la restauration scolaire. La première étape commence par un diagnostic sur le gaspillage

alimentaire grâce à des pesées qui sont effectuées par catégories d'aliments après les repas. Ensuite, des ateliers de sensibilisation au cours desquels sont révélées des solutions pour réduire ce gaspillage, sont préparés de façon ludique avec les enfants.

Cette démarche engagée, en partenariat avec le Syndicat Emeraude et l'association Unis-Cité, est portée au sein de la ville de Soisy par le personnel communal de la restauration scolaire, du centre de loisirs André Normand et les agents communaux investis dans le projet MODD, dont l'objectif est de développer des outils de travail dans le cadre du développement durable au sein de la collectivité territoriale.

Cette action devrait permettre une réduction de 30% du gaspillage alimentaire.

A l'issue de cette expérimentation, les solutions retenues pourraient s'étendre sur l'ensemble des points de restauration scolaire.



◆ DE NOUVELLES ACTIVITÉS

Soisy compte un nouveau cabinet de thérapie et développement personnel dont le nom est Les Terres Happy.

Olivier Bonald, hypnothérapeute et Christine Bonald, psychothérapeute, vous accueillent dans leur cabinet situé au 9 avenue Jean Jaurès.

Tél. : 07 87 81 38 98

lesterreshappy.ob@gmail.com

Site internet : www.les-terres-happy.com

◆ SALON ADMISSION POST BAC

Pour bien choisir ses études, rendez-vous au salon APB, vendredi 6 et samedi 7 janvier, de 9h à 18h – Entrée gratuite. Grande Halle de la Villette à Paris.

Téléchargez votre pass coupe file sur www.admission-postbacidf.fr

◆ DON DU SANG

Faire un don du sang est un acte citoyen qui permet de sauver des vies. L'Etablissement Français du Sang organise sa prochaine collecte le dimanche 15 janvier, de 9h à 13h30, à la salle des fêtes, 16 avenue du Général de Gaulle.

◆ SALON ADREP

Pour bien choisir ses études, rendez-vous au 41^e salon ADREP/ Enseignement supérieur.

L'Adrep rassemble dans un seul et même lieu les meilleurs établissements dans tous les domaines afin que chaque visiteur puisse trouver la formation faite pour lui. Ce salon accueillera les étudiants et collégiens les 20 et 21 janvier à l'Espace Champerret-Paris 17^e. Vendredi de 13h à 18h, samedi de 10h à 18h. Tarif : 5 €.

Pour tout savoir sur le salon, le guide et l'association : www.adrep-infos.com

◆ CONGÉS D'HIVER DE VOS BOULANGERS

Boulangerie de M. Picard,
1 rue de Montmorency :
du 8 au 15 février inclus

Boulangerie de M. Masson,
3 place de l'Eglise : pas de fermeture

Boulangerie de M. Babin,
2bis av du Général Leclerc :
du 13 au 20 février inclus

Boulangerie de M. Chaabaoui,
61 av de Paris : pas de fermeture

Boulangerie de M. Barouche,
5 av Voltaire : pas de fermeture

Impression'Art

Du samedi 14 au dimanche 22 janvier, l'Orangerie du Val Ombreux accueille deux artistes de talent. Vincent Couppey et Alain Gonthier, artistes peintres, vous livrent leurs émotions sur fond de toiles hautes en couleurs !

Cette exposition de peinture présente les œuvres de deux artistes, dont le travail, très figuratif, porte sur le mouvement, la lumière et le contraste.

Vincent Couppey, artiste-peintre valdoisien, autodidacte, s'attache à fixer sur la toile des thèmes aussi différents que des scènes de rue, des personnages, des paysages et des marines. Ses tableaux sont inspirés de photographies, certaines toiles sont peintes directement sur le motif, d'autres peintures sont issues de son imagination, donnant à découvrir un style spontané et suggestif...

Alain Gonthier, artiste-peintre diplômé d'école d'art et communication à Paris, vous livre à

travers ses toiles sa vision des choses, ses émotions... Ses œuvres sont tournées vers le figuratif, les personnages et les portraits. Ses thèmes généraux sont : le jazz, le blues, mais aussi les toréadors, les sumos, les portraits d'enfants africains, le paysage marin et le paysage urbain...

Du 14 au 22 janvier, à l'Orangerie du Val Ombreux.

Horaires : En semaine de 14h30 à 19h ; le samedi de 14h à 19h et le dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

Entrée libre.

Renseignements : Service de la Culture au 01 34 05 20 49



© D.R.

© D.R.

La vie citoyenne à Soisy

Luc Strehaiano, Maire de Soisy-sous-Montmorency, Vice-président délégué du Conseil départemental du Val d'Oise, vous reçoit sur rendez-vous le vendredi de 17h à 19h.

Tél. : 01 34 05 20 16

Est à votre écoute au téléphone le jeudi de 18h à 20h. Tél. : 01 34 05 21 90

- Permanence au centre social municipal « Les Campanules » : 3 janvier à 18h

- Permanence au centre social municipal « Les Noël's » : 10 janvier à 18h

Les Adjoints au Maire vous reçoivent sur rendez-vous - Tél. : 01 34 05 20 40

Conseil municipal : séance publique en mairie, le 26 janvier à 21h

Police Municipale : 01 34 05 08 09

Hôtel-de-Ville : 01 34 05 20 00 - mairie@soisy-sous-montmorency.fr

Le lundi de 13h30 à 19h, du mardi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h, le samedi de 8h30 à 11h45

◆ LOTO INTERGÉNÉRATIONNEL

Les enfants du centre de loisirs 6/11 ans reçoivent leurs aînés (à partir de 60 ans) autour d'un après-midi loto suivi d'un goûter le mercredi 18 janvier de 14h30 à 17h, au centre social municipal "Les Noël's".

Entrée libre sur inscription - Places limitées

Renseignements et inscriptions :

Centre Social Municipal "Les Noël's"

au 01 34 17 41 75

9, avenue de Normandie.

◆ « VENTS ET PERCUSIONS »

Le centre social municipal « Les Campanules » accueille mercredi 25 janvier à 18h, l'Ecole de Musique et de Danse pour un concert intitulé « l'Heure Musicale ».

Entrée libre.

Renseignements : Centre Social Municipal

« Les Campanules » au 01 34 05 22 00

◆ CHUT ! JE CRIE

Spectacle jeune public à partir de 3 ans proposé par l'association Loisirs et Culture.

Fantastique duo gestuel et poétique pour un portrait de petites et de grandes émotions. Lorsque le quotidien devient burlesque, nos habitudes clownesques, ce spectacle fait la part belle à la relation intime qui lie l'adulte à l'enfant. Tout public.

Le 25 janvier à 15h, à l'Orangerie du Val Ombreux.

Réervations jusqu'au mercredi 18 janvier -

Tarifs : 4€, 3€ par enfant pour les groupes

Renseignements auprès de Loisirs & Culture au 01 39 89 37 92

contact@loisirs-et-culture.com

www.loisirs-et-culture.com

◆ « LOTO DES ARTISANS ET DES COMMERÇANTS »

Comme chaque année, le traditionnel loto des Artisans Commerçants de Soisy vous accueillera en famille ou entre passionnés pour une après-midi joyeuse et ludique. La chance vous sourira-t-elle cette année ? Vous repartirez alors avec l'un des somptueux lots à gagner (voyage, téléviseur...).

Dimanche 5 février à partir de 13h30, à la Salle des fêtes - Buvette et crêpes sur place. Tarifs : 5€ le carton, 15€ les 4 cartons et 20€ les 6 cartons.

Sans réservation.

Renseignements : Thierry Ruiz (agence AXEO) au 01 34 17 57 16